

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 23 mars 2017

Objet : RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux d'aménagement et de balisage sur l'itinéraire de la colline de La Trousse, inscrit au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de La Ravoire
Modification de la délibération n° 130-15 C du 16 décembre 2015

- date de convocation le 17 mars 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-trois mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 69

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoiz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Hubert Marechal
Sainte-Reine	François Blanc
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Philippe Dubonnet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11
de Louis Caille à Christophe Richel - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Danièle d'Agostin à Jean-Marc Léoutre - de Daniel Grosjean à Luc Berthoud - de Mustapha Hamadi à Driss Bourida - de Pierre Hemar à Xavier Dullin - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pierre Perez à Michel Dantin - de Jean-Pierre Ruffier à Françoise Marchand - de Dominique Saint-Pierre à Christian Papegay - de Jean-Maurice Venturini à Brigitte Bochaton

- conseillers excusés : 2
Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 23 mars 2017

délibération n° 094-17 C

objet **RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux d'aménagement et de balisage sur l'itinéraire de la colline de La Trousse, inscrit au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de La Ravoire**
Modification de la délibération n° 130-15 C du 16 décembre 2015

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'actions pour la préservation d'activités agricoles et d'actions pour la gestion et la préservation des espaces naturels ou de loisirs d'intérêt communautaire dans le périmètre de l'agglomération.

La délibération n° 170-13 C du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 a défini un réseau de sentiers d'agglomération et instauré un fonds de concours des sentiers d'agglomération dans le cadre de l'action 3.16 de la Charte forestière de territoire.

La délibération n° 130-15 C du Conseil communautaire du 16 décembre 2015 a prévu le versement d'une aide de 3 107,80 € à la commune de La Ravoire au titre du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération pour des travaux d'aménagement et de balisage sur l'itinéraire de la colline de La Trousse. La dépense n'étant pas éligible au titre du CTS du Département de la Savoie, la présente délibération a pour objet de modifier le plan de financement.

L'itinéraire de la colline de La Trousse à La Ravoire fait partie du réseau de sentiers d'agglomération sous la référence sentier n° 20. Dans le cadre de la réalisation de la carte des promenades et randonnées de l'agglomération chambérienne, la commune de La Ravoire a mis en place un nouvel itinéraire sur la colline de La Trousse. Les travaux ont consisté en la création de sentier, le débroussaillage et la pose de balisage.

Le coût total de l'opération s'élève à 10 359,60 € HT. Le plan de financement est modifié comme suit :

Organisme	Montant
TOTAL travaux	10 359,60 €
Fonds de concours Chambéry métropole - Cœur des Bauges	5 179,80 €
Commune de La Ravoire	5 179,80 €

La commune de La Ravoire a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges afin de pouvoir bénéficier du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 170-13 C du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 et notamment les règles d'attribution du fonds de concours au titre des dépenses d'investissement pour un montant égal à 50 % du coût résiduel HT restant à la charge de la commune avec un maximum de 30 000 € par opération,

Vu la délibération du Conseil municipal de La Ravoire du 23 mars 2015,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide de 5 179,80 € à la commune de La Ravoire au titre du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération pour des travaux d'aménagement et de balisage sur l'itinéraire de la colline de La Trousse.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 094-17 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux d'aménagement et de balisage sur l'itinéraire de la colline de La Trousse, inscrit au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de La Ravoire

Modification de la délibération n° 130-15 C du 16 décembre 2015

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 23 mars 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170323-lmc1H19256H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19256H1

Date de transmission en Préfecture : 03 avril 2017

Date de réception en Préfecture : 03 avril 2017